

Jésus était né à Bethléem en Judée, au temps du roi Hérode le Grand. Or, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son étoile à l'orient et nous sommes venus nous prosterner devant lui. » En apprenant cela, le roi Hérode fut bouleversé, et tout Jérusalem avec lui. Il réunit tous les grands prêtres et les scribes du peuple, pour leur demander où devait naître le Christ. Ils lui répondirent : « À Bethléem en Judée, car voici ce qui est écrit par le prophète : *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas le dernier parmi les chefs-lieux de Juda, car de toi sortira un chef, qui sera le berger de mon peuple Israël.* »

Alors Hérode convoqua les mages en secret pour leur faire préciser à quelle date l'étoile était apparue ; puis il les envoya à Bethléem, en leur disant : « Allez vous renseigner avec précision sur l'enfant. Et quand vous l'aurez trouvé, venez me l'annoncer pour que j'aille, moi aussi, me prosterner devant lui. » Après avoir entendu le roi, ils partirent.

Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue à l'orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vienne s'arrêter au-dessus de l'endroit où se trouvait l'enfant. Quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une très grande joie. Ils entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère ; et, tombant à ses pieds, ils se prosternèrent devant lui. Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Mais, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin.



Intentions de messe

Décès de la semaine : Claude POULET (91 ans) Saint-Aubin ; Jeanne BAGNA (89 ans) Rochefort ; Claude GAUTHIER (88 ans) Chalonnes.

Samedi 3 janvier 18h00 à Rochefort : Mme Edith CAILLEAU et son époux Raymond CAILLEAU ; Georges VIGNERON et sa Fam ; Benjamin JEUNESSE

Dimanche 4 janvier 10h30 à St Maurille : Marie-Ange MARCHAND ; Marie-Thérèse GUILON ; Fam GALLARD Serge et Marguerite ; Intention particulière et action de grâce ; Albert BLOURDIER et les 2 Fam ; Joseph RENOU (10è anniv.) et Fam ; Monique HEMMEBELLE ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Fam. VERGER-CHAUVIÈRE, Viv. et Déf ; Maud BESSON.

Mercredi 7 janvier 9h30 à Rochefort : Action de grâce à Saint Joseph et bienfaiteurs défunt.



L'ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR

Édito par le Père Guillaume, curé

Des cadeaux "programmatiques"

En venant à la crèche, les mages apportent trois cadeaux spéciaux à l'Enfant-Roi. Des cadeaux qui ne sont pas vraiment utiles – de prime abord – à un nouveau-né ; mais des cadeaux qui renseignent déjà beaucoup sur la nature de ce nouveau-né.

En effet, il y a deux manières possibles de "lire" ces présents. Le premier sens est celui de la destination. On offre de l'or généralement à un roi : donc Jésus est Roi. On offre généralement de l'encens à Dieu, dans le Temple : donc Jésus est Dieu. Et enfin, on utilise de la myrrhe pour embaumer le corps d'un mort : donc Jésus va donner sa vie.

Ces trois présents indiquent donc déjà, dans une primo-révélation, qui est cet enfant né dans la crèche : il est le Roi-Messie tant attendu par le peuple d'Israël, dont la venue avait été annoncée par les prophètes. Mais plus encore, comme le dit la prophétie d'Isaïe, il est l'*Emmanuel* – littéralement *Dieu-avec-nous*. Dieu n'a pas seulement envoyé un grand prophète, dans la suite de Moïse ; il est venu lui-même. Il est descendu du ciel pour être avec nous ; pour être notre Dieu et que nous soyons son peuple. Et enfin, toujours tel que le prophétisait Isaïe, Jésus est le *Serviteur souffrant*, qui va donner sa vie pour racheter l'humanité au pouvoir du péché et de la mort.

Une deuxième lecture, plus spirituelle, peut aussi être faite autour de ces trois présents. L'or représente les biens matériels, l'encens les biens spirituels, et la myrrhe la sollicitude envers celui qui a souffert de la mort. Ainsi, dans ces trois présents, on peut déjà reconnaître le grand (ou les deux grands) commandement que Jésus enseignera, comme un résumé de toute la Loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes. » (Mt 22, 37-40)

Ainsi, dès la crèche, les témoins de la Nativité comprennent déjà la base de l'enseignement de l'Évangile : l'amour pour Dieu, pour le prochain et pour soi-même.

Horaires des Messes

Lundi 5 janvier	St Edouard le Confesseur	18h30 Messe à Saint-Maurille
Mardi 6 janvier	Épiphanie du Seigneur St Balthazar	9h00 Messe à Saint-Maurille 9h30 Adoration à St Maurille
Mercredi 7 janvier	St Raymond	9h00 Adoration à Rochefort 9h30 Messe à Rochefort 17h00 Chapelet à Notre-Dame
Jeudi 8 janvier	St Lucien	9h00 Messe à Chaudfonds 11h00 Chapelet à Rochefort
Vendredi 9 janvier	Bse Alix le Clerc	17h30 Adoration Saint-Maurille 18h30 Messe à Saint-Maurille
Samedi 10 janvier	St Guillaume de Bourges	9h30 Messe à Notre-Dame
Samedi 10 janvier	Messe anticipée	18h00 Messe à Chaudfonds
Dimanche 11 janvier	Le Baptême du Seigneur	10h30 Messe à St Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Galette des Rois

Nous partagerons la Galette des Rois, et un verre de vin chaud, le **dimanche 4 janvier 2026**, à l'issue de la messe de l'Épiphanie, sur le parvis de l'église Saint-Maurille.

■ Veillée de Louange

Prochaine veillée de louange, **lundi 5 janvier 2026** de 20h00 à 21h00 en l'église de Saint Laurent-de-la-Plaine. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

■ Abbé-Mousse-Papas

La prochaine rencontre des papas de la paroisse aura lieu le **vendredi 9 janvier 2026**. Comme d'habitude, au programme : Messe à 18h30 à Saint-Maurille, partage fraternel autour d'une bière au presbytère à partir de 19h00, suivi d'un topo. Fin à 20h00.

■ Temps de Prière Diocésain

Monseigneur Emmanuel Delmas nous invite pour un temps de prière diocésain le **dimanche 11 janvier 2026 à 17h00** en la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, **en action de grâce pour l'année Jubilaire**.

■ Hospitalité Notre Dame de Lourdes de l'Anjou

Le prochain pèlerinage diocésain de l'hospitalité aura lieu du 13 au 18 Avril 2026 pour les malades, les pèlerins et les nouveaux hospitaliers merci de s'inscrire auprès de :

- Jacky Richoux - 06 48 19 32 99 pour Chalonnes.
- Annie Babin - 02 41 68 39 72 pour Chaudfonds et Saint Aubin.
- Louis Courant - 02 53 20 76 66 pour Rochefort et Saint Aubin.

■ Soirée bénévoles de la paroisse

En remerciement pour leur engagement, leur dévouement, la paroisse invite tous ses bénévoles à une soirée festive, le **vendredi 30 janvier 2026**, à partir de **19h30**, à la salle municipale de Chaudfonds-sur-Layon.

Chandeleur oblige, nous partagerons, ce soir-là, galettes et crêpes. Cette soirée vise à rassembler de façon conviviale toutes les personnes en lien avec un service de la paroisse ainsi que toutes celles qui souhaiteraient s'y investir, même si ce n'est pas dans l'immédiat.

Des bulletins d'inscriptions sont disponibles au presbytère.

Afin de nous permettre de préparer au mieux cette soirée, et de pouvoir envisager le nombre de convives, merci à chacun de nous retourner les bulletins d'inscriptions **avant le 11 janvier 2026**.

■ Pèlerinage de la confiance à Taizé

Tu as entre **15 et 17 ans** et tu vis dans le diocèse d'Angers ? Du 12 au 19 avril 2026, le diocèse d'Angers t'invite à vivre le pèlerinage de la confiance à Taizé.

Venir à Taizé, c'est être invité à une recherche de communion avec Dieu par la prière commune, le chant, le silence, la réflexion personnelle et le partage.

Un séjour à Taizé peut te permettre de prendre du recul par rapport à ta vie quotidienne, de rencontrer des personnes très diverses et de réfléchir à ton engagement dans l'Église et dans la société ! **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2026.**

Renseignements : crenaud@diocese49.org

Inscriptions sur le site de la paroisse – Rubrique Agenda

Denier de l'Église

Donner au Denier, c'est participer directement à la prise en charge de ceux qui servent l'Église et qui œuvrent pour la mission d'évangélisation : les **prêtres** en activité et les **religieuses** en mission pastorale pour le diocèse, les **laïcs** embauchés par notre diocèse, en charge de l'animation pastorale, de l'accueil ou encore de la gestion et de l'administration ; la formation des **séminaristes** (futurs prêtres). Les dons au Denier financent également les compléments de retraite qui sont versés aux **prêtres âgés** : complément pour leur logement, prise en charge en maison de retraite.

Depuis la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905, **les diocèses ne reçoivent aucune subvention** pour assurer leur fonctionnement : ni de l'État, ni du Vatican.

Dans notre diocèse, **seul 1 catholique sur 4 donne pour le denier** : ainsi, chaque année, les seuls dons ne nous permettent pas de couvrir les charges liées aux traitement et salaires. Ce sont les legs qui permettent l'équilibre financier.

Si vous êtes assujettis à l'impôt, **votre don au denier donne droit à une déduction fiscale**. Nous comptons sur chacun d'entre vous et nous vous remercions.

Des flyers du Denier sont à votre disposition au fond de l'église.

Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com